

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE « LOIRE SEMENE »
DU 30 JUIN 2026

Nombre de Conseillers :

En exercice : 31

Présents : 26

Excusés représentés : 5

Excusés non représentés : 0

Absents : 0

Votants : 31

L'an deux-mille-vingt-six,
le 30 juin,
le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes « Loire - Semène »
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
au Siège, 1 Place de l'Abbaye à la Séauve sur Semène,
sous la présidence de M. Frédéric GIRODET, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : 24 juin 2026

PRESENTS : M. ARNAUD, Mme BERGERON, M. BOMPUIS, M. BOURGIE,
M. DUFAURE DE CITRES, M. DUPUIS, M. DURIEUX, Mme FRATTI, M. GIRODET,
Mme GOMEZ, Mme GRANGER, M. LAIR, M. MARCON, Mme MARODON,
M. MASSARDIER, M. MIRANDON, Mme MONTEUX, Mme POUYET,
M. RABEYRIN, M. ROUSSET, Mme ROYON, M. SALGADO, Mme SANDRON,
M. VALEYRE, M. VIAL, Mme VILLARD

ÉTAIENT EXCUSÉS REPRÉSENTÉS :

Mme ARCIS : Pouvoir à M. VALEYRE
Mme BONNEFOY : Pouvoir à Mme BERGERON
M. CHEVALIER : Pouvoir à M. MIRANDON
Mme MARCOUX : Pouvoir à M. SALGADO
Mme REYNAUD : Pouvoir à M. DUFAURE DE CITRES

Madame Pauline GRANGER a été élue secrétaire de séance.

Madame la Vice-Présidente en charge de la commission Services à la Population propose au Conseil Communautaire de bien vouloir approuver l'avenant n° 1 au marché d'aménagement scénographique du site du musée de la Faulx et valorisation des vestiges industriels de Pont Salomon passé sous la forme d'une procédure adaptée, conformément aux dispositions des articles L 2123-1 et R 2123-1 et suivants du Code de la Commande publique (CCP) :

n° 20260630_D_115

Commission :
Services à la
Population

Objet :
Aménagement
scénographique du
site du Musée de la
Faulx à Pont
Salomon : Avenant
n°1 au marché au lot
n°3 Signalétique -
impression

- lot n° 3 SIGNALÉTIQUE

Titulaires du marché :

ADZO - Parc du Grand Lyon – 3 Rue du Grand Lyon – 01 700 NEYRON

Détail de l'avenant :

Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT: 8 695,00 €
- Montant TTC : 10 434,00 €

Détail de l'avenant proposé :

Le présent avenant a pour objet d'ajouter des prix nouveaux au marché du lot n°3 :
Signalétique

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou sous-Préfecture
le :

- **PN 1** : Fourniture et pose de totem extérieur signalétique directionnelle L.100 x H.900 mm.
Qté : 7 P.U. HT 255,00 € Montant HT 1 785,00 €
- **PN 2** : Fourniture et pose panneau « NE PAS TOUCHER »
Impression sur adhésif rebordés sur aluminium composite ép. 3 mm, format 200x200 mm.
Pose avec entretoise sur la porte d'accès extérieure
Qté : 2 P.U. HT 72,00 € Montant HT 144,00 €
- **PN 3** : Fourniture et pose d'une vitrine Horaires et Tarifs.
VAROFORM EURO 30 format document A3 : Vitrine étanche fermeture par clé 1 point sur la droite – format horizontal ou vertical à définir. Cadre aluminium RAL 7016 mat, plexiglas 4 mm. Pose sur mur.
Qté : 1 P.U. HT 445,00 € Montant HT 445,00 €

AR Prefecture

043-244301131-20260630-20260630_D_115-DE
Reçu le 09/07/2026

Montant de l'avenant :
- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : + 2 374,00 €
- Montant TTC : + 2 848,80 €

- % d'écart introduit par l'avenant n° 1 : + 27,30 %

Nouveau montant du marché public :
- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 11 069,00 €
- Montant TTC : 13 282,80 €

Après avis favorable de la commission d'appel d'offres en date du 30 juin 2026,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- Approuve l'avenant n°1 au marché d'aménagement scénographique du site du musée de la Faulx et valorisation des vestiges industriels de Pont Salomon à passer avec l'entreprise ADZO, pour le lot N°3,
- Autorise Monsieur le Président à signer ledit avenant.

Fait et délibéré, à La Séauve sur Semène, au Sièg, 1, place de l'Abbaye, les jour, mois et an que dessus.

La Secrétaire de séance

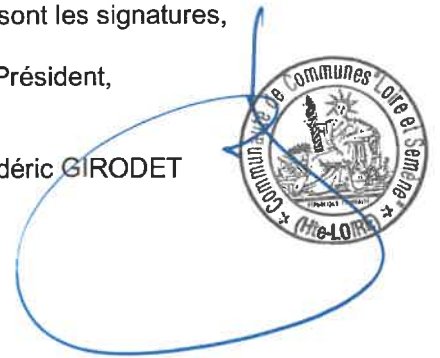
Pauline GRANGER



Au registre sont les signatures,

Le Président,

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20260630-20260630_D_115-DE
Reçu le 09/07/2026